

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2015

---

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS306

présenté par

M. Vercamer, M. Richard, M. Tahuaïtu et M. Morin

-----

### ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 1.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement vise à maintenir la dotation du Fonds pour la modernisation des établissements de santé publics et privés (FMESPP) au même niveau que pour l'année 2015.